

En tant que Président de la république fédérale du Nigeria, et dans l'exercice des pouvoirs qui me sont conférés par l'article 5 de la Constitution de la république fédérale du Nigeria de 1999, telle que modifiée, moi, MUHAMMADU BUHARI, notifie, déclare et ordonne que :

(a) la propriété des objets pillés dans l'ancien palais de l'Oba et dans d'autres parties du royaume de Benin est et est dévolue à l'Oba ;

(b) la garde des objets rapatriés, quel que soit le lieu ou le moment où ils sont introduits au Nigeria, sera confiée à l'Oba en tant que propriétaire original et gardien de la culture, du patrimoine et de la tradition du peuple du royaume de Benin dans l'État d'Edo au Nigeria.



Federal Republic of Nigeria Official Gazette

No. 57

Lagos - 28th March, 2023

Vol. 110

Government Notice No. 25

Usus, fructus, abusus : les attributs de bronze du droit de propriété de l'Oba

Par Yves-Bernard Debie



FIG. 1 (EN HAUT) :
Armoiries du Nigeria.
Extrait de *Official Gazette*
n°57, Lagos, 28 mars 2023.

FIG. 2 (À GAUCHE) :
L'Oba du royaume de
Benin, Nigeria.
Sa Majesté Omo N'Oba
N'Edo Uku Akpolokpolo,
Ewuare II, lors de la
cérémonie d'Ugie Ododua à
Benin City, Etat d'Edo,
© Majority World CIC /
Alamy Stock Photo.

Le 28 mars 2023, au terme de sept considérants à la gloire de l'Oba, à la honte de l'expédition britannique qui mit fin en 1897 au royaume de Benin et sous le visa des conventions UNESCO de 1970, 1978 et de la convention UNIDROIT de 1995, pourtant totalement inapplicables en l'espèce, le président nigérian Muhammadu Buhari vient de faire un monumental pied de nez à tous les bien-pensants occidentaux qui croyaient pouvoir se dédouaner à bon marché de leur mauvaise conscience coloniale tout en lui imposant les conditions de restitution des fameux « bronzes de Benin » (un ensemble de sculptures

en alliages de cuivre, mais également de regalia ou d'éléments de parure en ivoire).

Difficile de ne pas reconnaître la logique d'un raisonnement qui d'ailleurs préside à toutes nos restitutions. À force de se présenter comme receleurs, descendants de pilliers, est-il anormal d'être traités comme tels ?

Puisqu'il s'agirait, selon nos propres gouvernements, de biens « mal acquis », « pillés » lors de l'époque coloniale, puisqu'aucun argument historique ou juridique ne semble pouvoir justifier, à tout le moins, leur conservation actuelle dans les collections muséales occidentales, n'est-il pas juste qu'ils reviennent aux descendants de leurs légitimes propriétaires spoliés ?

Difficile également de ne pas rappeler, que dis-je, de ne pas hurler : on vous avait prévenus ! On ne joue pas impunément avec l'Histoire et le droit. On ne juge pas le passé à l'aune de notre morale ou de notre droit actuel.

C'est ainsi, les « objets pillés dans l'ancien palais de l'Oba et dans d'autres parties du royaume de Benin » — ceux d'ores et déjà rendus et ceux qui le seront à l'avenir — sont la propriété de l'actuel Oba, sans aucune restriction ni obligation, même





FIG. 3 (À GAUCHE) :
Signature d'un accord
pour la restitution des
bronzes de Benin.
entre l'Allemagne et
le Nigeria.

De gauche à droite :
Annalena Baerbock (Alliance
90/Les Verts), ministre
fédérale des Affaires
étrangères, Lai Mohammed,
ministre nigérian de la
Culture, Zubairo Dada,
ministre d'État nigérian
aux Affaires étrangères, et
Claudia Roth (Alliance 90/
Les Verts), ministre d'État à
la Culture et aux Médias.
© dpa picture alliance /
Alamy Stock Photo.



pas celle de les rendre accessibles au public. Il pourra, en conséquence, comme tout légitime propriétaire, en jouir et en disposer de la manière la plus absolue et, ainsi, les conserver pour son plaisir exclusif, les vendre, les prêter, les louer ou les mettre en gage. C'est à lui, il en fera ce qu'il voudra et gageons qu'il en fera un bon usage...

De Berlin à Washington en passant par Londres, l'annonce de cette privatisation de biens demeurés publics depuis plus de cent ans délie enfin les langues.

On relève, tout d'abord, l'incertitude dans laquelle se retrouvent plongées les instances internationales, toutes prises au dépourvu par cette ordonnance présidentielle qui transfère à l'*Oba* la propriété de tous les « bronzes de Benin » rapatriés au Nigeria. Au fond, quelle est la légitimité des organisations nigérianes avec lesquelles ces instances avaient cru valablement négocier ? Dans la mesure où l'*Oba* est seul propriétaire et gardien de ces œuvres, les musées nationaux nigériens (NCMM) ou le *Legacy Restoration Trust*, rebaptisé *Edo Museum of West African Art Trust*, qui ont participé activement aux négociations, n'avaient de fait aucun pouvoir. On se souvient pourtant que le Trust avait obtenu d'importants soutiens internationaux, notamment du British Museum, pour la construction d'un nouveau musée baptisé EMOWAA (Edo Museum of West African Art) conçu par l'architecte britannique d'origine ghanéenne, Sir David Adjaye, suivant les normes de la muséologie moderne en matière d'accès public, de préservation et de conservation des œuvres.

Dans ces circonstances, que reste-t-il, par exemple, des accords conclus en 2022 entre l'Allemagne et le Nigeria qui prévoient un transfert

FIG. 4 (À GAUCHE) :
Huit bronzes de
Benin restitués à
la Commission
nationale des musées
et monuments du
Nigeria le mardi
11 octobre 2022 à
Washington.

© Rodney Choice/AP Images
for Smithsonian's National
Museum of African Art.

de propriété de mille cent dix-sept objets tout en ménageant des prêts à long terme ou permanents aux musées allemands ou encore des vingt-neuf bronzes que le Smithsonian National Museum of African American History and Culture croyait restituer aux musées nationaux nigériens tout en continuant d'en conserver à Washington la majorité ?

L'Oba n'est nullement lié par ces accords et pourrait très bien décider d'exiger le rapatriement d'œuvres qui sont sa propriété et non celle du Nigeria. Il pourrait également exiger des musées emprunteurs une relecture historique de ces objets dans un but de propagande culturelle et politique. Il y a des précédents, comme celui qui opposa en 2020 le musée des Ducs de Bretagne au gouvernement chinois à l'occasion d'un projet d'exposition sur l'Empire mongol.

Cette dernière possibilité semble d'autant plus sérieuse si l'on arrête un bref instant de se battre la coulpe dans un révisionnisme bienveillant et si l'on prend le temps de lire, au second considérant de l'ordonnance nigérienne du 28 mars 2023 :

Qu'à la suite d'une expédition militaire en février 1897, connue sous le nom de massacre de Benin, les Royal Marines britanniques ont envahi l'ancien palais de l'Oba, pillé et emporté des milliers d'objets d'origine béninoise du palais de l'Oba et d'autres parties du royaume de Benin.

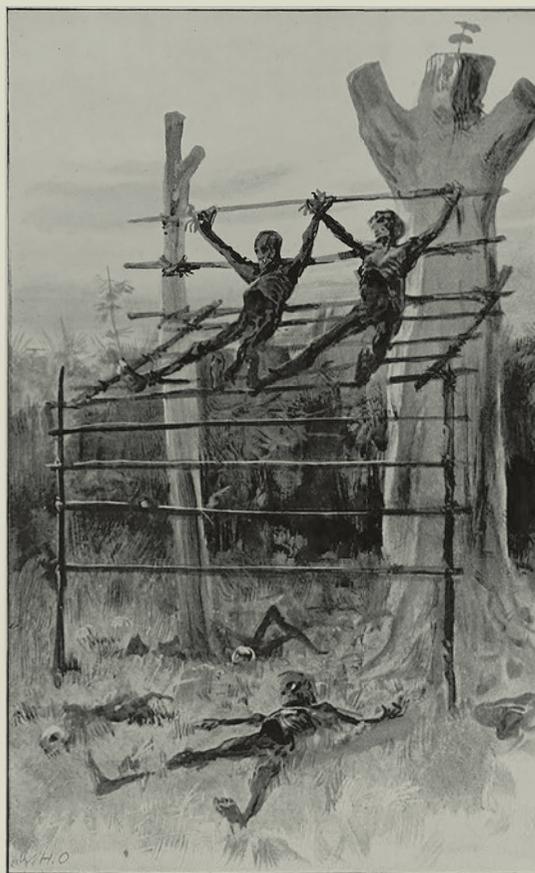
Pourtant, si *massacre de Benin* il y eut, ce fut celui ordonné par l'Oba et dont furent victimes, le 4 janvier 1897, le jeune consul adjoint James Robert Phillips, sept des neuf membres de son ordonnance et plusieurs centaines de porteurs africains. C'est ce massacre qui justifia alors, aux yeux des Britanniques, la fameuse expédition punitive dont la prise de Benin City, et la découverte des restes de centaines d'esclaves sacrifiés au cours des semaines qui la précédèrent en confirmeront définitivement, croyait-on, le bien-fondé. Tous les témoignages contemporains s'accordent pour conférer à Benin City le surnom de *City of Blood*, titre donné par Sir Reginald Bacon à son journal de campagne publié en 1897. Les atrocités commises à Benin City sous le règne de l'Oba furent photographiées et décrites notamment par le médecin de l'expédition, Félix Roth.

Si l'on peut légitimement douter du pouvoir spirituel conféré aux *oba* par la pratique des sacrifices humains, on ne peut que constater que le commerce

des esclaves les avait considérablement enrichis. En témoignent d'ailleurs les bronzes litigieux, fruits du talent des artistes edo mais aussi du laiton gagné en échange de la traite d'êtres humains.

Le rôle déterminant de royaumes d'Afrique de l'Ouest comme celui du Dahomey ou de Benin dans cet odieux commerce est connu depuis longtemps mais une récente étude menée par une équipe scientifique allemande, dirigée par Tobias Skowronek de la Technische Hochschule Georg Agricola à Bochum, vient de mettre en exergue l'origine du laiton utilisé à Benin City.

Tout commerce nécessite une monnaie commune dont la valeur est reconnue par les parties. Pour les esclaves, ce seront les « manilles », ces



THE CRUCIFIXION TREE

FIG. 5 (À GAUCHE) :
The Crucifixion tree,
illustration de W.H. Overend,
d'après un dessin du
commandant
R. H. Bacon, R.N.
Extrait de *Benin. The City of Blood*,
Edward Arnold, 1897, Londres/New
York, p. 93.

FIG. 6 (EN BAS) :
Reginald Kerr Granville,
Intérieur de l'enceinte de
l'oba incendiée pendant le
siège de Benin City (Nigeria
actuel), avec des plaques
de bronze au premier plan
et trois soldats britanniques
de l'expédition punitive de
Benin. 9-18 février 1897.
Tirage argentique. 12 x 16,5 cm.
Pitt Rivers Museum, University of
Oxford, inv. 1998.208.15.11.



bracelets de laiton sur lesquels s'accorderont acheteurs et vendeurs pour juger de la valeur d'hommes et de femmes devenus marchandises. Nombre de plaques en bronze de Benin montrent d'ailleurs des personnages tenant en main ces bracelets-monnaies dont des milliers d'exemplaires gisent encore dans les cales d'épaves de navires marchands européens qui voguaient vers l'Afrique.

Il ne restait qu'à déterminer la provenance du métal et c'est le but que s'étaient fixé ces scientifiques allemands en comparant le laiton des sculptures de Benin City avec des dizaines d'échantillons provenant d'Afrique mais aussi d'Europe. Leurs conclusions ne manquent pas de sel lorsque l'on sait la place de l'Allemagne dans la campagne de

Si on accueille volontiers le lieu commun qui veut que l'Histoire soit écrite par les vainqueurs, le *Restitution Study Group* (RSG), qui représente les descendants américains d'esclaves d'Afrique de l'Ouest, est en passe de nous démontrer que sa réécriture peut être empêchée par les héritiers des anciens vaincus.

En mai dernier, l'association, qui s'était déjà illustrée en octobre 2022 par son action judiciaire intentée contre la Smithsonian Institution visant à empêcher le transfert de la propriété des « bronzes de Benin » qu'elle conserve, a présenté, en marge du Festival de Cannes, l'avant-première d'un court-métrage intitulé *THEY BELONG TO ALL OF US — The Benin Bronze Slave Trade Story*,

FIG. 7 (À DROITE) :
Exemples de manilles
provenant de sept sites
différents.

Extrait de Skowronek TB, DeCorse CR, Denk R, Birr SD, Kingsley S, Cook GD, et al. (2023) *German brass for Benin Bronzes: Geochemical analysis insights into the early Atlantic trade*. PLoS ONE 18(4): e0283415. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0283415>
© 2023 Skowronek et al.



restitution de ces œuvres : le métal utilisé par les artistes edo provient largement de ces manilles réalisées à partir du XV^e siècle en région rhénane par des industries situées entre Cologne et Aachen. La production britannique prendra la relève dès la fin du XVIII^e siècle.

Les bronzes de Benin ont donc été réalisés avec du laiton « made in Germany », servant de monnaie de traite, pour la gloire de rois esclavagistes finalement défaits par l'Empire britannique.

C'est pourtant sur pied d'une morale toute moderne que l'on exige et justifie la restitution de ces œuvres, non pas finalement au Nigeria mais au descendant de ces souverains cruels.

Une interprétation néocolonialiste occidentale qui refuse de voir son passé en face et de réparer ses fautes ? Pas certain...

affirmant ses droits sur ces œuvres témoins de l'esclavage dont leurs ancêtres furent les victimes.

Opposant farouche à ces restitutions, le *Restitution Study Group* souhaite au contraire que les « bronzes de Benin » demeurent dans les musées occidentaux où ils seront accessibles à tous, y compris aux descendants des esclaves, et érigés en mémorial de leur souffrance. Pour ces ayants droit, si le transfert au Nigeria de leur héritage est une faute, le cadeau du président Muhammadu Buhari à l'*Oba*, successeur en ligne directe des rois esclavagistes de l'ancien royaume de Benin, est une injure !

Face aux immenses défis qu'engendre le questionnement de notre histoire commune, l'urgence absolue n'est-elle pas de se donner les moyens de l'étudier et de la comprendre avant d'y ajouter un nouveau chapitre ?

RÉFÉRENCES

- République fédérale du Nigeria, ordonnance présidentielle, *Recognition of Ownership And An Order Vesting Custody and Management of the Repatriated Looted Benin Artefacts To The Oba Of Kingdom Benin*, Notice n° 25, Order n° 1 of 2023, *Federal Republic of Nigeria Official Gazette*, Lagos, 28 mars 2023, n° 57, vol. 110, p. A245-247.
- W. FAGG, « Bénin : le pillage qui n'eut jamais lieu », musée Barbier-Mueller, *Art Tribal*, 1992, p. 37-42.
- P. GANTLY, *Histoire de la société des missions africaines*, t. 2, Paris, Karthala, 2010, p. 275.
- F.K. SCHÄDLER, « Robbed Art », *Really Robbed ? The Case Of Africa And The Myth Of « Colonial Context »*, Panterra Verlag, München, 2020.
- R. HOME, *City Of Blood Revisited. A New Look At The Benin Expedition of 1897*, London, Rex Collings, 1982.
- Y.-B. DEBIE, « Restitutions : vent de l'histoire ou air du temps ? », *Tribal Art magazine*, n° 89, automne 2018, p. 146 et s.
- _____, « Récrire notre histoire pour ne pas avoir à l'affronter », *Tribal Art magazine*, n° 101, automne 2021, p. 116 et s.
- Allemagne, Federal Foreign Office, « Statement On The Handling Of The Benin Bronzes In German Museums And Institutions », 30 avril 2021, <https://www.auswaertiges-amt.de/en/newsroom/news/benin-bronze/2456788>
- Jesus College Cambridge, « Jesus College Returns Benin Bronze In World First », 27 octobre 2021, <https://www.jesus.cam.ac.uk/articles/jesus-college-returns-benin-bronze-world-first>
- Smithsonian Institution, « Smithsonian Returns 29 Benin Bronzes to the National Commission For Museums And Monuments In Nigeria », 11 octobre 2022, <https://www.si.edu/newsdesk/releases/smithsonian-returns-29-benin-bronzes-national-commission-museums-and-monuments>
- BBC AFRIQUE, « Bronzes du Bénin : un différend au Nigeria compromet le retour des objets d'art », 22 juillet 2021, <https://www.bbc.com/afrique/region-57928599>
- TheCable*, « Dispute Between Oba Ewuare II, Obaseki 'May Delay' Return Of Looted Benin Artefacts », 23 juillet 2021, <https://www.thecable.ng/dispute-between-oba-of-benin-obaseki-may-delay-return-of-looted-benin-artefacts>
- Punch*, « 124 Years After Mass Looting, Benin Kingdom Recovers Two Ancient Artefacts, Obaseki, Oba Ewuare II, Others Excited », 31 octobre 2021, <https://punchng.com/124-years-after-mass-looting-benin-kingdom-recovers-two-ancient-artefacts-obaseki-oba-ewuare-ii-others-excited/>
- Le Figaro*, « Les trésors restitués en décembre au gouvernement nigérian ont été remis au successeur de l'ancien royaume mis à sac en 1897 par une expédition britannique », 20 février 2022, <https://www.lefigaro.fr/culture/nigeria-deux-bronzes-pilles-a-l-epoque-coloniale-rendus-a-l-oba-du-benin-20220220#:~:text=Histoire-,Nigeria%3A%20deux%20bronzes%20pill%C3%A9s%20-%C3%A0%20l%27%C3%A9poque%20coloniale%20rendus,%C3%A0%20l%27Oba%20du%20B%C3%A9nin&text=PATRIMOINE%20-%20Les%20tr%C3%A9sors%20restitu%C3%A9s%20en,le%20palais%20de%20l%27Oba>
- Cultural Property News*, « Nigeria Gives Benin Ruler Exclusive Ownership of Bronzes », 26 avril 2023, https://culturalpropertynews.org/nigeria-gives-benin-ruler-exclusive-ownership-of-bronzes/#_ftn1
- Deutsche Welle*, « Les bronzes de Benin City donnés à une famille royale », 9 mai 2023, <https://www.dw.com/fr/muhammadu-buhari-donne-bronzes-benin-city-oba-ewuare-famille-royale/a-65555531>
- The Art Newspaper*, « "Restitution With Conditions Is Neo-colonialism": German Ruling Parties Defend Return Of Benin Bronzes In Parliament, 12 mai 2023, <https://www.theartnewspaper.com/2023/05/12/german-ruling-parties-defend-return-of-benin-bronzes-in-parliament>
- Tribune de l'Art*, « Les bronzes du Bénin des musées allemands restitués au privé », 14 mai 2023, <https://www.latribunedelart.com/les-bronzes-du-benin-des-musees-allemands-restitues-au-privé>
- New York Times*, « Who Owns the Benin Bronzes? The Answer Just Got More Complicated », 5 juin 2023, <https://www.nytimes.com/2023/06/04/arts/design/benin-bronzes-nigeria-ownership.html>
- The Spectator*, « The Trouble With Returning The Benin Bronzes », 10 juin 2023, <https://www.spectator.co.uk/article/the-trouble-with-returning-the-benin-bronzes/>
- Le Monde*, « En Allemagne, le sort des objets d'art restitués au Nigeria fait débat », 12 juin 2023, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/06/12/en-allemande-le-sort-des-objets-d-art-restitues-au-nigeria-fait-debat_6177239_3212.html
- <https://www.telerama.fr/idees/quand-les-chinois-veulent-obliger-un-musee-francais-a-recrire-lhistoire-6715522.php>
- Skowronek TB, DeCorse CR, Denk R, Birr SD, Kingsley S, Cook GD, et al. (2023) *German Brass for Benin Bronzes: Geochemical Analysis Insights Into The Early Atlantic Trade*. PLoS ONE 18(4) : e0283415. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0283415>
- Volper, J. 2019. « Ouvrez, ouvrez la cage aux oiseaux ! Quelques remarques à propos d'une promesse de restitution anglaise ». SARL La Tribune de l'Art (éd), *La Tribune de l'Art*. ISSN : 2108-6362. URL : <https://www.latribunedelart.com/ouvrez-ouvrez-la-cage-aux-oiseaux-quelques-remarques-a-propos-d-une-promesse-de-restitution>

FIG. 8 (CI-DESSOUS) :

Manilles. Afrique de l'Ouest.

© Tribal Art magazine.

